



Bruxelles, le 21 novembre 2014
(OR. en)

15635/14

JEUN 109
EDUC 328
SOC 792
CULT 131
EMPL 165
SPORT 57

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. préc.:	15366/14 JEUN 105 EDUC 322 SOC 769 CULT 128 EMPL 155 SPORT 54
Objet:	L'approche transversale à l'égard de la politique en faveur des jeunes: un instrument permettant de mieux faire face aux défis socio-économiques et de mieux cibler les politiques en faveur des jeunes - <i>Débat d'orientation</i> [(Débat public, en application de l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil [proposé par la présidence])]

Après avoir consulté le groupe "Jeunesse", la présidence a élaboré le document de réflexion ci-joint qui servira de base au débat d'orientation qui aura lieu lors de la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" du 12 décembre 2014.

**L'approche transversale à l'égard de la politique en faveur des jeunes:
un instrument permettant de mieux faire face aux défis socio-économiques
et de mieux cibler les politiques en faveur des jeunes**

Document de réflexion de la présidence

Les défis socio-économiques auxquels sont actuellement confrontés les jeunes

Au cours des six années qui se sont écoulées depuis 2008, les jeunes à travers l'Union européenne ont subi de plein fouet les conséquences de la crise économique.

Si, dans de nombreux États membres, la situation de l'emploi des jeunes de 15 à 24 ans s'est récemment améliorée, leur taux de chômage (21,6 % en août 2014) demeure plus de deux fois supérieur au taux de chômage global dans l'ensemble de l'UE. Par ailleurs, 40 % des jeunes travailleurs ont un contrat temporaire, et près d'un quart d'entre eux travaillent à temps partiel. En outre, le pourcentage des jeunes au chômage ou sortis du système éducatif et/ou de formation (NEET) est passé de 11 % en 2008 à près de 13 % au cours de la période 2010-2014¹.

¹ Commission européenne, Revue trimestrielle sur l'emploi et la situation sociale dans l'Union européenne, septembre 2014.

Les effets négatifs de la crise sur les jeunes s'étendent au delà de leur situation sur le marché du travail: ils entraînent une perte de confiance en l'avenir, une augmentation du risque de pauvreté et d'exclusion sociale, un plus grand désengagement de la société civile, ainsi que de plus grandes difficultés à mener sa vie sans dépendre de sa famille. Dans de nombreux États membres, le nombre de jeunes vivant chez leurs parents a augmenté ces dernières années².

La contribution potentielle de l'approche transversale à l'égard de la politique en faveur des jeunes

Compte tenu de cette situation, il apparaît de plus en plus nécessaire en Europe, à tous les niveaux, d'élaborer des stratégies et des politiques qui soient en mesure d'apporter des réponses concrètes aux besoins des jeunes, qui leur permettent de participer activement à la vie sociale, économique et politique et qui, en même temps, les soutiennent dans leur progression naturelle vers la vie d'adulte.

Pour relever ce défi, il convient d'élaborer une nouvelle vision de la politique en faveur des jeunes, en mettant l'accent sur le rôle déterminant de l'approche transversale.

La présidence italienne estime que la politique en faveur des jeunes devrait se concentrer sur l'individu, c'est-à-dire que les actions et les mesures devraient être définies en fonction des destinataires, plutôt qu'en fonction du contenu de l'intervention ou du secteur politique concerné.

Cela suppose de changer la perspective de la politique en faveur des jeunes et de dépasser l'idée selon laquelle celle-ci se limite à un seul petit secteur, afin d'intégrer la dimension de la jeunesse dans les autres politiques.

² Eurofound (2014), La situation sociale des jeunes en Europe, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg.

Cette approche n'est à vrai dire pas nouvelle. Ces dernières années, l'UNESCO, le Conseil de l'Europe et la Commission européenne se sont tous efforcés de promouvoir cette approche transversale. Toutefois, son potentiel n'a certainement pas encore été déployé dans sa totalité.

Il est par conséquent important que les acteurs de la politique en faveur des jeunes au niveau national et européen deviennent les promoteurs de l'élaboration de mécanismes et d'instruments plaçant la dimension de la jeunesse au centre des mesures politiques, ainsi que du renforcement, dans un deuxième temps, du dialogue et de la coordination avec les différents domaines d'action. En particulier, les politiques en matière d'éducation, d'emploi, de logement, de santé et de bien-être des jeunes, de participation et d'inclusion sociale semblent être celles qui revêtent une importance particulière.

Mesures engagées pour promouvoir une approche transversale

Les États membres se sont engagés à mettre en place une série de mesures pour assurer la prise en compte des questions relatives à la jeunesse dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques et des interventions dans des domaines connexes.

Ces dernières années, le Conseil a exprimé à plusieurs reprises son soutien en faveur de la promotion de l'élaboration d'une approche transversale à l'égard de la jeunesse.

Dans les conclusions intitulées "Utiliser au mieux les possibilités qu'offre la politique en faveur de la jeunesse pour réaliser les objectifs de la stratégie Europe 2020", le Conseil souligne en fait que l'adoption d'une approche transversale et d'une coordination interinstitutionnelle au niveau national et au niveau de l'UE est essentielle, à la fois pour mettre en œuvre une politique en faveur de la jeunesse qui soit efficace et pour réaliser les objectifs de la stratégie Europe 2020 en ce qui concerne les jeunes.

Dans ses "conclusions relatives à l'amélioration de l'inclusion sociale des jeunes qui ne travaillent pas, ne suivent pas d'études ni de formation"³, le Conseil souligne également la nécessité d'opter pour une approche globale et une coopération intersectorielle.

Le récent plan de travail en faveur de la jeunesse (2014-2015)⁴ indique qu'il est nécessaire d'étendre la connaissance des problèmes spécifiques auxquels les jeunes sont confrontés à d'autres domaines (par exemple, l'emploi, l'éducation, les affaires sociales et la santé). En outre, ce plan de travail souligne la nécessité de renforcer la prise en compte des questions relatives aux jeunes et la coopération intersectorielle au sein du Conseil, afin que la politique prenne en compte les conditions et les besoins des jeunes.

Débat ministériel

La présidence italienne souhaiterait faire de nouveaux progrès pour qu'une politique plus transversale en faveur de la jeunesse devienne une réalité. Un débat d'orientation aura lieu en ce sens au sein du Conseil.

Dans ce contexte, les ministres sont invités à se pencher sur les questions suivantes:

- 1) Quels sont les défis socio-économiques les plus urgents auxquels les jeunes sont confrontés aujourd'hui et qui peuvent être relevés plus efficacement par une coopération intersectorielle au niveau européen, national, régional et local?**

- 2) Quels sont les mesures et les instruments que l'UE et les États membres devraient utiliser afin de rendre une approche intersectorielle plus concrète?**

³ (2014/C 30/03).

⁴ Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil du 20 mai 2014, sur un plan de travail de l'Union européenne en faveur de la jeunesse pour 2014-2015 (2014/C 183/02).